

Bibliographie. — FRANCK DE FRANCKENAU (G.), *De impuberibus generantibus et parturientibus*, in *Satyris*, Sat. 4^o. Lipsiæ, 1722, in-12. — HOFFMANN (Fr.), *De ætate conjugio opportunâ*. Halæ, 1729, in-4^o. — ALBERTI (Mic.), *De nuptiis senum secundis, rarò secundis*. Halæ, 1743, in-4^o. — LIGNAC (DE), *De l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état de mariage*. Lille et Paris, 1772, 2 vol. in-12. — BITAUDEAU, *Du mariage; ses avantages et ses inconvénients considérés sous le rapport médical*. Th. de Paris, 1807, n^o 43, in-4^o. — FODERÉ, art. *Mariage*, in *Dict. des sc. méd.*, t. XXX, p. 26, 1819. — BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage*. Th. de Paris, 1822, n^o 183, in-4^o. — CASPER, *De l'influence du mariage sur la durée de la vie humaine*; trad. par M. PARIS, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XIV, p. 227, 1835. — EBERS (I. J. H.), *Die Ehe und die Ehegesetze von naturwissenschaftlichen und ärztlichen Standpunkte beleuchtet und beurtheilt*. Erlangen, 1844, in-8^o. — MALACH (G.), *Matrimonium respectu politico-medico*. Pest, 1844, in-8^o. — SERRURIER, *Du mariage considéré dans ses rapports physiques et moraux. Inconvénients*, etc. Paris, 1855, in-8^o. — MAYER (A.), *Des rapports conjugaux considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique*. 3^e édit., Paris, 1857. — DEVAY (Fr.), *Traité spécial d'hygiène des familles, particulièrement dans ses rapports avec le mariage*, etc. Paris, 2^e édit., 1858, in-8^o. — POSNER, *Ehe und Cölibat in ihren Beziehungen zur Lebensdauer*, in *Med. Ctr. Ztg.*, n^o 9, 1859, et *Schmidl's Jahrb.*, t. CIII, p. 233, 1859. — LEGRAND DU SAULLE, *Le mariage est-il sans danger pour les épileptiques et pour leur descendance?* in *Ann. de la méd. psychol.*, 3^e sér., t. VII, p. 23, 1861. — REICH (Ed.), *Geschichte, Natur und Gesundheitslehre des ehelichen Lebens*. Cassel, 1864, in-8^o. — DUNCAN (Matth.), *On Age of Nubility*, in *Edinb. Med. Journ.*, t. XII, p. 207, 1866. — SERAINE (L.), *De la santé des gens mariés, ou Physiologie*, etc. Paris, 1866, in-18. — STARCK (J.), *Influence of Marriage on the Death-Rates of Men and Women in Scotland*, in *Edinb. med. and surg. J.*, t. XII, p. 865, 1866-67, anal. in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXIX, p. 34, 1868. — MICAULT (P. E.), *Influence du célibat sur la population*. Th. de Paris, 1867, n^o 280. — BERTILLON, art. *Mariage*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 2^e sér., t. V, 1872 (travail très-remarquable, pour la partie démographique, et auquel nous avons emprunté toutes les additions faites à l'article précédent). — V. plus haut la bibliographie de l'hérédité et des mariages consanguins (p. 416).

Stérité : Un très-grand nombre de dissertations et d'ouvrages, parmi lesquels : BELIN DE BELLEFORT, *De sterilitate mulierum*. Basilee, 1604, in-4^o. — NABOTH, *De sterilitate mulierum*. Lipsiæ, 1617, in-4^o. — FINCK, *De sterilitate muliebri*. Helmstadii, 1619, in-4^o. — BOURGEOIS (Loïse), dite BOURSIER, *Obs. sur la stérilité, perte de fruit, fécondité*, etc. Paris, 1852, in-12. — A PRATIS (J.), *Tractatus de arcendâ sterilitate et pro gignendis liberis*. Amstelodami, 1654, in-12. — FRANCK DE FRANCKENAU (G.), *De sterilitate muliebri*. Heidelbergæ, 1673, in-4^o. — STAHL (G. Ern.), *Progr. de sterilitate fœminarum per ætatem*. Halæ, 1699, in-4^o. — ALBERTI (Mic.), *De infecunditate corporis propter fecunditatem animi in fœminis*. Halæ, 1743, in-4^o. — BUCHNER (Andr. El.), *Disquisitio causarum sterilitatis utriusque sexus*. Halæ, 1747, in-4^o. — GRUNER (Chr. Godefr.), *De causis sterilitatis in sexu sequiori*. Jenæ, 1769, in-4^o. — MESTIVIER (E. A.), *Recherches sur la stérilité, considérée dans les deux sexes*. Th. de Paris, an XI, n^o 195, in-8. — HEINSE (C. G.), *Unterricht über das weissen Fluss und die Unfruchtbarkeit der Weiber*. Leipzig, 1803, in-8^o. — JUNG (F. W.), *Die Ehe, oder Beiträge über schwächliche Ehestandsfähigkeit männliches unvernögen und weibliche Unfruchtbarkeit, nebst*, etc. Berlin, 1811, in-8^o. — COMBET (L. A. P.), *Recherches sur les causes de la stérilité dans le mariage*. Th. de Paris, 1818, n^o 178. — MONDAT, *De la stérilité de l'homme et de la femme, et des moyens d'y remédier*. Paris, 1820, in-12, 5^e édit., 1840, in-8^o. — MEISSNER (F. L.), *Ueber die Unfruchtbarkeit des männlichen und weibliche Geschlechts, ihre Ursachen*, etc. Leipzig, 1820, in-8^o. — DONNÉ (A.), *Nouv. expér. sur les animalcules spermatozoïdes et sur quelques unes des causes de la stérilité chez la femme*. Paris, 1837, in-8^o. — WESCH (G.), *De sterilitatis mulierum causis*. Berolini, 1838, in-8^o. — TILT (E. J.), *On Diseases of Menstruation, etc., in Connection with Sterility*, etc. London, 1850, in-8^o. — MISTLER, *Quelques mots sur la stérilité de la femme; des moyens propres à y remédier*, in *Gaz. méd. de Strasb.*, 1851, p. 1. — ROUBAUD (F.), *Traité*

de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et la femme, comprenant, etc. Paris, 1855, 2 vol. in-8^o. — PLANTIER (L. P.), *De la stérilité chez la femme*. Th. de Paris, 1860, n^o 101. — MARTINI (Ludw.), *Unfruchtbarkeit des Weibes*. Erlangen, 1860, in-8^o, et *ibid.*, 1864. — DUNCAN (Matth.), *Fecundity, Fertility, Sterility and Allied Topics*. Edinburgh, 1866, in-8^o. — Voir, en outre, les traités d'accouchement et de médecine légale.

— GIRAULT, *Étude sur la génération artificielle dans l'espèce humaine*. Paris, 1870, in-8. — GAUTIER (J.), *De la fécondation artificielle dans le règne animal et de son emploi contre la stérilité*, 2^e éd. Paris, 1870. — DUVAL (M.), Art. *Génération*, in *Nouv. Dict. de méd. prat.*, t. XV, 1872. — BERGERET, *Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices*, 4^e éd. Paris, 1873. — GUÉNEAU DE MUSSY (N.) *De quelques causes de stérilité et d'impuissance par cause morale, leur traitement*, in *Un. méd.*, t. XVI, 1873. — STOCKTON-HOUGH, *On the effects of nationality of parents on fecundity*, in *Philad. med. Times*, 1873. — MAYER (A.), *Des rapports conjugaux considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique*. 6^e édit. Paris, 1874, in-18. — SIHEDRY, Art. *Impuissance*, in *Nouv. Dict. de méd. prat.*, t. XVII, 1873. — RICHARD, *Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme*. Paris, 1875, in-8^o. — LAGNEAU (G.), *De l'influence de l'illicémité sur la mortalité*, in *Ann. d'hyg. publ.*, 2^e sér. t. XLIV, 1875, et t. XLV, 1876. — ROUBAUD, *Traité de l'impuissance et de la stérilité*, etc. 3^e éd. Paris, 1876, in-8^o.

CHAPITRE XXX

De la prostitution et de la pédérastie.

1^o De la prostitution.

La prostitution est une des plaies de la société, et il est triste de penser qu'elle est répandue dans la plupart des villes de l'univers, et qu'elle remonte à la plus haute antiquité. Il ne sera question, dans ce chapitre, que de celle qui existe à Paris; les considérations auxquelles on sera conduit pouvant tout aussi bien s'appliquer à la prostitution, dans quelque localité qu'on la considère.

On distingue deux espèces de prostitution : la prostitution publique et la prostitution clandestine.

Prostitution publique. — Elle comprend les filles inscrites à la préfecture de police, et faisant métier de leur ignominie : les unes libres, les autres placées dans des maisons dites de tolérance.

A Paris, on compte 4,000 filles publiques (Frégier), qu'on doit distinguer en trois classes.

Les habitudes et les mœurs de celles que l'on peut ranger dans la première classe dépendent de leur éducation, de leur intelligence et des penchants plus ou moins vicieux de leur

cœur. Les unes sont libres, les autres placées dans des maisons de tolérance.

Parmi les filles libres, le genre de vie des plus distinguées, qui forment le plus petit nombre, consiste dans l'oisiveté, la promenade, la lecture, la musique et la toilette : elles aiment le théâtre, la parure, et se distinguent par leur gourmandise et leur amour du champagne et du punch.

Les filles de la deuxième classe, qu'on peut appeler moyenne, se livrent, en général, en même temps à quelques travaux, ou bien elles tiennent quelque petit commerce. Un certain nombre d'entre elles y joignent le goût de l'économie, et parviennent à mettre quelque argent de côté.

Celles de la troisième et dernière classe occupent les barrières et les estaminets de nos faubourgs : elles groupent autour d'elles des malfaiteurs, des escrocs, et sont elles-mêmes, pour la plupart, voleuses, recéleuses et livrées à l'ivrognerie.

L'âge des filles publiques varie. En général, celles de la première espèce sont les plus jeunes : viennent ensuite les secondes, puis les troisièmes. — Parent-Duchâtelet, sur 3,248 prostituées dont il a déterminé l'âge, est amené à conclure que de 14 à 28 ans il y avait une progression croissante, de 28 à 40 ans il y avait une progression décroissante, et de 40 à 50, il y avait une décroissance telle, qu'à 50 il n'y en a plus. La classe des filles publiques se recrute de préférence dans les ouvrières des ateliers et des fabriques, ou bien dans les professions des femmes qui vendent sur la voie publique, telles que les bouquetières, les fruitières, les saltimbanques, les écaillères : il faut y ajouter les cuisinières, les bonnes d'enfants, les chiffonniers, les laitières, vachères, bergères, etc., etc.

Les causes qui les poussent à solliciter l'inscription à la préfecture de police, quelque difficile qu'elle soit, sont : pour les plus distinguées, le déclassement, l'absence d'aisance, et, malgré l'éducation qu'elles ont reçue, la répulsion pour le travail, la paresse, l'amour de l'oisiveté et du plaisir, et enfin la gourmandise.

Ces causes sont bien suffisantes pour rendre raison du grand nombre de femmes qui se jettent dans la prostitution : il faut toutefois y joindre encore le salaire insuffisant de leur travail, les mauvais conseils, la mauvaise compagnie, la séduction et la corruption prématurées, le défaut de surveillance des parents, les mauvais traitements qu'ils font subir à leurs filles, l'abandon d'individus avec lesquels elles vivaient en concubinage, enfin, mais bien plus rarement, le désir de gagner quelque argent pour secourir leurs parents ou nourrir leurs enfants.

Les prostituées de la troisième espèce sont, ainsi qu'il a été

dit, le rebut de la société. Bien souvent celles des deux autres classes par l'âge plus avancé auquel elles sont parvenues, et par la dégradation à laquelle les a conduites leur métier, peuvent être rangées parmi les filles publiques de cette troisième classe.

Une partie des prostituées sont placées dans des maisons de tolérance soumises à certaines règles, et dirigées par des femmes dites maîtresses de maison. Ces dernières exercent presque toujours en même temps l'ignoble métier de chercher de nouvelles recrues, à l'égard desquelles elles emploient sans scrupule les séductions, les embûches et le mensonge.

Prostitution clandestine. — La prostitution clandestine est plus dangereuse encore que la prostitution publique, car elle se soustrait à toute surveillance de la part de l'autorité, et se présente avec un faux aspect d'honnêteté qui séduit plus d'un adolescent et plus d'un étranger.

Elle comprend également plusieurs classes de femmes. Les unes, dites femmes entretenues, femmes galantes, sont presque toutes des femmes ou des filles déclassées, ayant reçu une éducation qui n'est pas en rapport avec leur peu d'aisance ou leur position sociale. Elles sont toutes paresseuses, aiment d'une manière effrénée le luxe, la dépense, la toilette et les plaisirs de tous genres. On peut y faire rentrer les femmes dites à parties, qui tiennent des maisons où elles reçoivent à dîner et à jouer et attirent les jeunes gens et les étrangers avec une fausse apparence de luxe et d'honnêteté.

Viennent ensuite les ouvrières proprement dites, qui ajoutent la prostitution à leur état, afin d'éviter la misère et d'augmenter un salaire manifestement insuffisant, soit pour vivre, soit pour faire un peu de toilette. Ajoutons que le goût du plaisir, le désir d'imiter leurs compagnes, la fréquentation des hommes, viennent favoriser leur corruption. Un bien petit nombre d'entre elles font usage de leurs charmes pour aider leur famille à subsister ou pour nourrir leurs enfants.

Il est une classe d'ouvrières qui ne doivent pas être considérées comme des prostituées, et dont il doit être cependant question ici. Ce sont les ouvrières qui vivent en concubinage avec des ouvriers dont elles prennent le nom, et qu'elles considèrent presque comme un époux ; peu s'en faut même qu'elles ne regardent comme légitimes les enfants qui naissent de cette association. L'abandon des parents, l'isolement, la misère, la rencontre de deux caractères qui se conviennent, amènent souvent ce résultat, qui, dans beaucoup de cas très-heureusement (1),

(1) Depuis 1826, il a été fondée à Paris, une Société qui, sous le nom de Saint-François Régis, a des ramifications considérables, et s'occupe de faire unir par les

aboutit au mariage. Quelques-unes de ces malheureuses femmes, lorsqu'elles viennent à être abandonnées, n'ont souvent d'autre ressource que la prostitution.

Tels sont les divers éléments de la prostitution publique et de la prostitution clandestine. Il s'agit maintenant d'examiner l'influence de la prostitution clandestine, 1° sur la santé publique; 2° sur les malheureuses qui s'y livrent.

1° *Influence de la prostitution sur la santé publique.* — On peut attribuer à la facilité de mœurs des classes qui fournissent les prostituées, et à l'exercice de la prostitution elle-même, de graves et sérieuses conséquences.

En premier lieu, elle favorise la jouissance prématurée des plaisirs vénériens chez les jeunes gens, de l'exercice à l'excès il n'y a qu'un pas, et nous avons dit précédemment quelles pouvaient être les conséquences fâcheuses de l'abus du coït. Cet abus débilite la constitution des adolescents, les détourne d'occupations plus sérieuses, et les rend impropres à procréer plus tard des enfants robustes.

Un autre inconvénient sérieux, et qui est surtout à redouter dans la prostitution clandestine, c'est d'entraîner fréquemment les jeunes gens dans des liaisons d'une certaine durée. Ces liaisons, cimentées quelquefois par la naissance d'un ou de plusieurs enfants, enchainent souvent leur volonté et brisent leur avenir.

Parmi les graves conséquences de l'existence de la prostitution, on doit signaler la communication de la syphilis sous toutes ses formes. On ne peut douter, en effet, que ce ne soit la prostitution qui propage cette maladie parmi les populations, et empêche le nombre des individus atteints de diminuer. Il est également vrai que c'est bien plutôt la prostitution clandestine que la prostitution autorisée qui maintient la fréquence de cette maladie. Le défaut d'inscription à la préfecture de police, et l'absence des visites par les médecins des dispensaires en rendent suffisamment compte.

2° *Influence de la prostitution sur la santé des femmes qui s'y livrent.* — Le cachet de la prostitution s'imprime presque toujours, au bout d'un certain temps, sur les traits, la physionomie et la démarche de la fille publique : sa figure prend un air effronté, ses traits s'accroissent davantage, ses yeux sont hardis, son regard est provoquant, sa démarche brusque, sans sou-

liens légitimes du mariage les individus qui vivent en concubinage, ou de faire légitimer les enfants nés de pareilles unions. Depuis 1826 jusqu'à 1850, cette Société a reçu 20,436 ménages vivant dans le désordre, et, par conséquent, a ramené aux bonnes mœurs 40,872 individus. Le nombre des enfants légitimés a été approximativement, dans le même espace de temps, de 14,438.

plesse, sa tête est droite et presque roide, son geste licencieux.

Plus tard, d'autres caractères se manifestent : tel est surtout un embonpoint assez considérable, qui s'explique par la nourriture copieuse dont les filles publiques font usage, et, en même temps, par leur vie oisive, nonchalante, ainsi que par le défaut d'exercice musculaire. Les seins se développent presque toujours en même temps qu'ils se ramollissent, les traits de la face se rident prématurément.

Les prostituées sont prédisposées à un certain nombre de maladies, et, sans parler ici de la syphilis, qui exerce tant de ravages parmi elles, il est certaines affections qu'on y observe de préférence : telles sont, en particulier, les laryngites chroniques et les aphonies nerveuses, plus ou moins complètes. Ces deux maladies, quelquefois la conséquence de la syphilis, peuvent aussi se développer sans elle. On peut alors les attribuer, soit aux excès de la voix et aux cris, soit à l'abus des liqueurs fortes, soit enfin au refroidissement facile de leur col toujours découvert. Ces causes n'existent pas chez toutes, et il faut alors attribuer la production de ces affections laryngées à la sympathie spéciale, et inconnue dans sa nature, qui unit l'organe de la voix aux fonctions génitales.

Parmi les autres maladies auxquelles la prostitution prédispose évidemment, on doit citer les maladies de l'utérus, et spécialement, la leucorrhée habituelle, l'engorgement du col et l'inflammation catarrhale de la membrane muqueuse de la cavité utérine. Quant au cancer de l'utérus, il n'est pas démontré qu'il soit plus fréquent chez les femmes qui font un usage immodéré des plaisirs vénériens que chez d'autres.

Un grand nombre de femmes entretenues, d'ouvrières livrées à la prostitution clandestine, et de filles publiques, succombent à la phthisie pulmonaire. C'est cette maladie qui sévit peut-être avec le plus de fréquence sur toutes ces femmes, et qui les envoie terminer leurs jours à l'hôpital. En pareille circonstance, la phthisie est due à l'irrégularité de leur vie et de leur conduite, ainsi qu'aux excès auxquels elles se livrent sans cesse.

[Il est pour ainsi dire admis en principe que les filles publiques sont généralement stériles. Un travail très-intéressant de M. Lasègue a démontré que cette assertion est au moins très-exagérée. Sur 3,155 filles inscrites, 1,628 n'avaient eu d'enfants ni avant ni après leur inscription; 1,158 ont eu des enfants avant et après leur inscription; 369 n'ont eu d'enfants qu'après leur inscription. Le nombre total des enfants nés vivants est de 2,403, dont 1,485 avant l'inscription et 918 après.

— Relativement aux enfants nés avant l'inscription, on voit que 637 femmes n'ont eu qu'un enfant, 157 en ont eu 2, 66 en ont eu 3, et 60 en ont eu plus de 3. Pour les enfants nés après l'inscription, 158 filles ont eu 1 enfant, 60 en ont eu 2, 22 en ont eu 3, 29 en ont eu plus de 3.

Maintenant pour ces enfants nés vivants, combien d'avortements naturels ou provoqués !...]

RÈGLES HYGIÉNIQUES. — La prostitution publique, à Paris, est surveillée avec un soin extrême. L'inscription des filles à la préfecture de police est entourée de grandes difficultés. Pour les filles majeures, la demande de l'extrait de naissance et l'avis à la famille; pour les mineures, les mêmes conditions, et, de plus, la séquestration à Saint-Lazare jusqu'à la réponse des familles; enfin, les tentatives du bureau des mœurs pour les ramener dans la bonne voie: voilà les obstacles sérieux qu'on oppose à l'inscription. Mais, une fois cette inscription effectuée, la surveillance est aussi exacte que possible. L'inspection des agents de police; l'exigence de la carte qui leur est délivrée; l'examen des filles deux fois par mois, fait par les médecins du dispensaire de la préfecture, afin de constater la syphilis à son apparition; la séquestration, comme moyen de correction ou de guérison, dans la prison-hôpital de Saint-Lazare, ce sont là les mesures les meilleures, et, en même temps, les seules qu'on puisse prendre.

Quant à la prostitution clandestine, l'autorité est malheureusement désarmée complètement. Les mille formes qu'elle revêt, l'inviolabilité du domicile, les apparences d'honnêteté, d'aisance ou de luxe dont elle s'entoure dans certains cas, en rendent la destruction à peu près impossible. On surprend bien quelquefois et on inscrit d'office quelques-unes des malheureuses qui s'y livrent, mais le nombre en est bien peu considérable. Cette voie est cependant la seule ouverte à la surveillance, et, dans l'impossibilité de supprimer la prostitution clandestine, il est à désirer qu'on arme l'autorité administrative de pouvoirs suffisants pour la faire rentrer, autant que possible, dans la prostitution publique, et que l'on augmente beaucoup le nombre des agents chargés de ce service.

Quant aux jeunes gens qui peuvent avoir quelque goût pour de pareilles femmes, on ne peut que leur conseiller d'éviter les filles publiques, dont la fréquentation est si souvent la cause du développement de la syphilis, et de fuir les prostituées clandestines, qui ruineront leur santé, leur fortune et leur avenir.

2° De la pédérastie.

[A la suite de la prostitution, nous devons forcément parler de la pédérastie ou sodomie, ce vice si répandu dans tout l'Orient dès la plus haute antiquité, et qui semble aujourd'hui, comme autrefois la lèpre, vouloir atteindre la civilisation occidentale et s'y propager. Un travail très-remarquable, publié il y a quelques années par M. le professeur Tardieu, nous permettra d'esquisser à grands traits les conséquences de cette dépravation du sens génésique dont nous venons de parler. Suivant M. Tardieu, la réunion des deux prostitutions pédéraste et féminine est assez fréquente, et certaines maîtresses de maisons rassemblent chez elles des sujets des deux sexes. Voici, d'après l'examen de 205 individus sodomistes, comment se répartissent parmi eux les habitudes actives ou passives.

Habitudes exclusivement passives.....	99
Habitudes exclusivement actives.....	18
Habitudes à la fois actives et passives.....	71
Habitudes non caractérisées.....	17
TOTAL.....	205

Sans parler des allures efféminées et de la mise coquette et ridicule des pédérastes, occupons-nous des effets de ce vice sur les sujets qui s'y livrent. M. Tardieu a reconnu chez beaucoup un épuisement extrême, qui en conduit quelques-uns à la phthisie, à la paralysie, à l'aliénation mentale.

Chez ceux qui se livrent aux habitudes actives, l'auteur que nous suivons a signalé une singulière déformation du pénis: chez les uns, le membre est mince, allongé, évidé par le bout (*canum more*); ceux, dont le pénis est volumineux, offrent une élongation du gland avec une torsion de l'organe sur lui-même, de sorte que le méat urinaire est rejeté de côté.

Les effets de la pédérastie passive sont: la déformation infundibuliforme de l'anus, le relâchement du sphincter, l'effacement des plis rayonnés de l'anus, des crêtes et des caroncules au pourtour de cet orifice. Lui-même excessivement dilaté: l'incontinence des matières fécales: puis des ulcérations, des rhagades, des hémorrhôides, des fistules, la blennorrhagie rectale, la syphilis, etc.

Nous n'avons pas à nous occuper de l'attentat récent opéré avec ou sans violence, mais plus particulièrement avec disproportion des organes, car les désordres, parfaitement reconnaissables, sont, comme ceux du viol, en pareilles circonstances, en-

tièrement du ressort de la médecine légale. Nous n'avons pas davantage à nous occuper des autres conséquences de la pédérastie, telles, par exemple, que le *chantage*, exercé sur ceux qu'entraîne cette ignoble passion, par les pédérastes mercenaires, qui les exploitent, et souvent pendant de longues années, en les menaçant de divulguer leur turpitude; juste châtiement d'un crime que, hors le cas de violence ou d'action sur des mineurs, la loi ne peut atteindre.]

Bibliographie. — FRANCK DE FRANKENÉAU (G.), *De l'upanaribus ex principis medicis improbat.* Heidelberg, 1674, in-4°, et in *Satyris*, n° 25. — RESTIF DE LA BRETONNE (N. E.), *Pornographe, ou Idée d'un honnête homme sur un projet de règlement pour la prostitution.* Londres, 1769, in-8°. — SABATIER, *Histoire de la législation des femmes publiques.* Paris, 1828, in-8°. — SAINTE-MARIE (E.), *Prostitution et visite des filles publiques, in Lect. relatives, etc.* Lyon, 1829, in-8°. — PARENT-DUCHATELET, *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration; ouvrage, etc.* Paris, 1836, in-8°, 2 vol.; 3^e édit., avec documents nouveaux et notes, par M.M. TRÉBUCHET et POIRAT-DUVAL; et *Précis hygiénique, statistique et administratif sur la prostitution dans les principales villes de l'Europe.* Paris, 1857, in-8°, 2 vol. — RATIER, *Quelles sont les mesures de police médicale les plus propres à arrêter la propagation de la maladie vénérienne, in Ann. d'hyg., 1^{re} sér., t. XVI, p. 262, 1836.* — BERAUD (F. F.), *Les filles publiques à Paris et la police qui les régit.* Paris, 1839, in-8°, 2 vol. — RYAN, *The Prostitution of London.* London, 1839, in-12. — POTTON, *De la prostitution et de ses conséquences dans les grandes villes et dans la ville de Lyon, en particulier.* Lyon, 1841, in-8°. — TAIT (W.), *An Inquiry into the Extent, Causes and Consequences of Prostitution in Edinburgh,* 2^e édit. Edimb., 1842. — ZIEGLER, *Die Prostitution in Hannover. Ein Beitrag zur Medizinal-Polizei, in Ctr. Ztg., 1845, n° 29, et Schmidt's Jahrb., t. XLVIII, p. 94, 1845.* — WOLFFSHEIM (F. S.), *Ueber Bordelle in medizinisch-polizeilichen Hinsicht.* Hamburg, 1845, in-8°. — PATZE, *Ueber die Bordelle und Sittenverderbniss unserer Zeit.* Leipzig, 1845, in-8°. — SIMON, *Ueber die mit dem Jahr 1846 beabsichtigte Aufhebung der öffentlichen Prostitution in Berlin, in Henke's Ztschr., 1846, et Canstatt's Jahrb., 1847, t. VII, p. 25.* — *Die Prostitution in Berlin und ihre Opfer, in historischer, sittlicher und polizeilicher Beziehung beleuchtet.* Berlin, 1846, in-8°. — REY (J. L.), *Des prostituées et de la prostitution en général, des moyens, etc.* Le Mans, 1847, in-32. — ROSENBERGER (C.), *Bericht über die Leistungen der syphilit. Weibeshospitals in St-Petersburg, etc. Nebst einem Anhang über die Lustdärmen und das Bordelwesen dasselbe, in Abhandl. Petersb., t. VII, 1847.* — MATTHYSSENS (F. J. X.), *De la prostitution dans la ville d'Anvers, in Ann. de la Soc. de méd. d'Anvers, 1848, p. 23.* — HASSING (M.), *De colicâ scortorum inquisitio.* Havniæ, 1848, in-8°. — LIPPERT, *Die Prostitution in Hamburg in ihren eigenthümlichen Verhältnissen.* Hamburg, 1848, in-8°. — *Die Prostitution in Algerien, in Med. Ctr. Ztg., t. XVII, 1848, et Schmidt's Jahrb., t. LXIII, p. 101, 1849.* — BEHREND, *Die Prostitution in Berlin, und die gegen sie und Syphilis zu nehmende Maasregeln.* Erlangen, 1849, in-8°, et *ibid.*, 1850, in-8°. — DU MÊME, *Ueber die Wirksamkeit des Sittenpolizei in Berlin im J. 1854, namentlich, etc.* Erlangen, 1855, in-8°. — POSNER (Ed. W.), *Die Wiedereinführung der Bordelle in Berlin vom medicin. etc., Standpunkte aus beleuchtet.* Berlin, 1851, in-8°. — ACTON (W.), *Prostitution in Relation to Public Health.* London, 1851; extr. par GUÉRARD (A.), in *Ann. d'hyg., 1^{re} sér., t. XLVI, p. 39, 1851.* — DU MÊME, *Prostitution considered in its Moral, Social and Sanitary Aspects in London and Other Large Cities, etc.* London, 1857, in-8°; 2^e édit. Lond., 1870, in-8°. — SANDOUVILLE, *Mesures administratives à prendre pour empêcher la propagation des maladies vénériennes, in Ann. d'hyg., 1^{re} sér., t. XLVI, p. 72, 1851.* — DUFOUR (P.), *Histoire de la prostitution chez tous les peuples du*

monde, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Paris, 1851-53, 6 vol. in-8°. — RABUTAUX, *De la prostitution en Europe, depuis l'antiquité jusqu'à la fin du quinzième siècle, avec une bibliographie par P. LACROIX, pl. 4.* Paris, 1851, in-4°. — NEUMANN (A. C.), *Zur Prostitutions-Frage, in Med. Ctr. Ztg., n° 31, 1851, et Schmidt's Jahrb., t. LXXI, p. 218, 1851.* — DUGNOLLE, *Rapport sur l'état sanitaire des prostituées à Bruxelles, in J. de Bruxelles, janv. 1851.* — GUMBINNER, *Die Ueberwachung der Prostitution vom sittlichen und sanitäts-polizeilichen Standpunkte betrachtet, in Casper's Wochenschr., 1850, nos 31, 32, 33.* — *Quelles sont les mesures à prendre pour arrêter les progrès et diminuer les inconvénients et les dangers de la prostitution (Compte rendu du Congr. d'hyg. publ. de Bruxelles en 1852, in Ann. d'hyg., 1^{re} sér., t. XLVIII, 1852.* — LEHR, *Ueber Bordelle, in Casper's Vjschr., t. III, p. 197, 1853.* — DUCHESNE, *De la prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête.* Paris, 1853, in-8°. — GOLDHORN, *Ueber den jetzigen Stand der Bordellfrage, in Schmidt's Jahrb., t. LXXVII, p. 248, 1855.* — LAGNEAU fils, *Mém. sur les mesures hygiéniques propres à prévenir la propagation des maladies vénériennes, in Ann. d'hyg., 2^e sér., t. IV, p. 298, 1855, et t. V, p. 21, 241, 1856.* — DU MÊME, *De la prostitution considérée sous le rapport de l'hygiène publique, in Arch. gén. de méd., 5^e sér., t. XI, p. 341, 1858.* — *Prostitution the Greatest of our Social Evil, as it now exists in London, Liverpool, Manchester, etc.* London, 1857, in-8°. — SCHULTZ (A. H. F.), *Die Stellung des Staates zur Prostitution.* Berlin, 1857, in-8°. — SANGER (W.), *The History of Prostitution.* New-York, 1859, in-8°. — POLAK, *Ueber Prostitution in Persien, in Wochabl. Ztschr. der K.K. Gessellsch. der Aerzte in Wien.* 1861, p. 230. — CARZANI (C.), *Osservazioni intorno al vigente regolamento sulla prostituzione, in Ann. univ. di med., t. CLXXX, p. 607, 1862.* — STEUBEL (C. W.), *Wie hat sich der Staat der Prostitution gegenüber zu verhalten, etc.* Leipzig, 1862, in-8°. — PAPPENHEIM (L.), *Prostitutions-Polizei, in Beiträge zur exact. Forsch. 4 Hft., p. 78, 1862.* — NUSSER, *Gutachten... betreffend die Regulirung der öffentlichen Prostitution in Wien, in Zeitschr. f. prakt. Heilk., t. X, p. 365, 389, 1864.* — HUGEL (Fr. S.), *Zur Geschichte, Statistik und Regelung der Prostitution. Social medic., etc.* Wien, 1865, in-8°. — BERGERET (L. F. E.), *La prostitution et les maladies vénériennes dans les petites localités, in Ann. d'hyg., 2^e sér., t. XXV, p. 343, 1866.* — GARIN, *De l'influence de la police sanitaire et de l'assist. publ. sur l'extinction des maladies vénériennes, in Gaz. méd. de Lyon, 1866, p. 247, 295.* — DRYSDALE (C.), *The Medical Aspect of Prostitution, in Brit. Med. J., 1866, t. I, p. 184.* — JEANNEL (J.), *De la prostitution dans les grandes villes au dix-neuvième siècle et de l'extinction des maladies vénériennes. Questions, etc.* Paris, 1866, in-18, fig. — *Des mesures prophylactiques relatives à la propagation des maladies vénériennes, in Congrès internat. de Paris.* Paris, 1867, in-8°, p. 307-443. — MULLER (Fr. W.), *Die Prostitution in sozialer, legaler und sanitärer Beziehung, die Nothwendigkeit, etc.* Erlangen, 1868, in-8°. — GRANVEAU, *De la prostitution dans Paris.* Paris, 1868, in-8°. — SCHLESINGER (W.), *Die Prostitution in Wien und Paris.* Wien, 1868, in-8°. — LASKUE, *De la fécondité dans ses rapports avec la prostitution, in Arch. de méd., 6^e sér., t. XIV, p. 513, 1869.* — NEWTON (G.), *Prostitution in Japan, in Brit. Med. J., 1869, I, 521.* — LECOUEUR (C. J.), *De la prostitution à Paris et à Londres.* Paris, 1870, in-18, et 2^e édit., *ibid.*, 1872. — CALZA (C.), *Documenti inediti della prostituzione, tratti degli archivi della republica Veneta.* Milano, 1870, in-8°.

Pédérastie : CASPER (J. L.), *Ueber Nothzucht und Päderastie und deren, etc., in Vjschr. f. ger. Med., t. I, p. 21, 1852.* — TARDIEU (A.), *Pédérastie, in Etude médico-légale sur les attentats aux mœurs, in Ann. d'hyg., 2^e sér., t. IX, p. 137, 1858.* — NUMANTIUS (N.), *Studien über Mannmännliche Geschlechtliche, in Forschung über das Räthsel, etc.* Leipzig, 1864, in-8°, Hft. 1-5.

— CAMBAS, *Propylaxie de la syphilis, in Ann. de dermat. et de syph., n° 3, 1872.* — CHARPI, *Des organes génitaux externes chez les prostituées, ibid. n° 4, 1872.* — HOMO, *Étude sur la prostitution dans la ville de Château-Gortier, Paris, 1872.* — PROKSCHEK (J. K.), *Die Vorbauung der venerischen Krankheiten vom sanitäts-polizeil. Standpunkt.* Wien, 1872, in-8°. — ESQUIROS (A.), *Les vierges folles.* Paris, 1873. — LANDE (L.), *Hyg. publ. Les affections vénériennes et leur pro-*

phylaxie générale à Bordeaux. Paris, 1873, in-8. — LANGLEBERT (E.), *La syphilis dans ses rapports avec le mariage*. Paris, 1873, in-12. — DIDAY, *Nouveau système d'assainissement de la prostitution*. Paris, 1874, in-8°. — JEANNEL (J.), *De la prostitution dans les grandes villes*, etc. Paris, 1874, in-18. — DU MÊME, *Études sur la prostitution en Angleterre*, in *Ann. d'hyg. publ.*, 2^e sér., t. XXI, 1874, et t. XLIII, 1875. — LAGNEAU (G.), *Rapport sur un cas de transmission de la syphilis d'un nourrisson à sa nourrice*, in *Ann. d'hyg. publ.*, 2^e sér., t. XLIV, 1875. — MIREUR (H.), *La syphilis et la prostitution dans leurs rapports avec l'hygiène, la morale et la loi*. Paris, 1875, in-8°. — SCHPERK (Ed.), *Recherches statistiques sur la syphilis dans la population féminine de Saint-Petersbourg*, in *Ann. d'hyg. publ.*, 2^e sér., t. XLIV, 1875.

SIXIÈME CLASSE. — EXCRETA.

[Les diverses excréctions sont destinées à débarrasser l'économie des matériaux usés provenant de la décomposition interstitielle, ou qui n'ont pu être utilisés dans l'organisme. Ce sont de véritables émonctoires, chargés de la dépuratation du fluide nourricier. Elles jouent également un grand rôle dans la calorification, celles surtout qui ont lieu par les grandes surfaces cutanée et pulmonaire.

Leurs altérations, les modifications variées qu'elles peuvent subir, exercent donc une influence très-grande sur la santé : aussi les pathologistes n'oublient-ils jamais de mentionner ces troubles divers, dans l'étiologie des maladies.

M. Lévy donne le tableau suivant des pertes éprouvées par l'homme en vingt-quatre heures.

	onces.		onces.
Vapeurs aqueuses à la peau.....	28,70	Suc gastrique et intestinal.....	31,00
Vapeurs aqueuses pulmonaires...	18,30	Bile.....	10,00
Gaz acide carbonique dans les		Salive.....	10,60
poumons.....	48,28	Suc pancréatique.....	2,00
Gaz acide carbonique à la peau...	0,72	Sérosité vésiculaire.....	2,00
Urine.....	40,00	Larmes, mucus nasal.....	1,00

C'est-à-dire, au total, 12 livres en vingt-quatre heures.

Dans l'état de santé, et à part certaines dispositions individuelles, les quantités des produits excrétés répondent nécessairement aux quantités ingérées d'aliments et de boissons. Si les excréctions ne se font pas avec régularité ou si elles présentent des variations de quantité insolites, l'hygiéniste devra intervenir, examiner le régime et le modifier suivant les indications particulières.

Des différentes excréctions, nous examinerons seulement les suivantes :

Transpiration cutanée. — Excrétions buccales. — Urines. — Fèces.

1^o *Transpiration cutanée.* — On la distingue en transpiration insensible et en transpiration sensible. La première se dissipe en vapeur et n'est appréciée que dans les expériences où l'on enferme le corps, ou bien une partie du corps, dans une enveloppe imperméable. On l'évalue à un peu plus de 1 kilogramme en vingt-quatre heures, c'est-à-dire au double de l'exhalation pulmonaire. La transpiration sensible est celle qui devient assez abondante pour que le produit se rassemble en gouttelettes à la surface de la peau. Quand les glandes sudoripares sont surexcitées soit par la température ambiante, soit par un exercice violent, soit par toute autre cause, la transpiration sensible augmente et devient de la sueur proprement dite, et en même temps la proportion de substances solides s'accroît. Le liquide de la transpiration sensible ne contient guère que de l'eau et quelques produits volatils (acides carbonique, formique, butyrique, propionique, *sudorique*, ammoniacque, etc.), tandis que la sueur renferme beaucoup de substances solides, les sels ordinaires du sang (où domine le chlorure de sodium : 22 pour 1000), etc.

En un mot, la peau est toujours humectée, qu'elle soit simplement moite ou couverte d'une sueur abondante ; il en résulte qu'elle est le siège d'une évaporation continue, qui a pour effet d'abaisser constamment la température du corps. Si donc la chaleur animale tend à s'élever sous l'influence d'une cause quelconque, la sueur permet par son évaporation de combattre l'élévation thermique.

Certains individus transpirent avec une grande facilité : ces sudations sont générales ou partielles, et quelquefois habituelles.

On a beaucoup exagéré les dangers de la suppression des sueurs partielles habituelles, et notamment de la sueur des pieds. Il faut cependant en tenir compte, et reconnaître que, lorsqu'une transpiration abondante, générale et locale, accidentelle ou habituelle, vient à être arrêtée brusquement, il peut en résulter des accidents plus ou moins graves.

Fourcault a entrepris une série de recherches sur la suppression de la transpiration insensible. Ayant, chez des animaux, arrêté l'exhalation cutanée au moyen de l'application d'enduits imperméables, il a déterminé assez promptement des maladies mortelles. Chez des animaux dont toute la surface tégumen-